

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01558
Numéro SIREN : 507 831 154
Nom ou dénomination : MALORITA

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2022 sous le numéro de dépôt 4773



Fideliance

Expertise comptable | Audit | Conseil

SARL MALORITA

AVENUE FRIDINGEN
77100 NANTEUIL LES MEAUX

APE : 5610A-

SIRET : 50783115400012

Comptes annuels au 31 décembre 2021

Siège social :
78, rue Paul Jozon
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 77 44
contact@fideliance.fr

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Paris ● Fontainebleau ● Vaux-le-Pénil ● Meaux ● Nemours ● Chelles
Lieuxaint ● La Ferté-sous-Jouarre ● Montereau ● La Ferté-Alais ● Le Malesherbois

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	69 000	35 735	33 265	38 376
Fonds commercial	836 043		836 043	836 043
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	379 110	247 884	131 226	167 520
Installations techniques, matériel et outillage	18 315	17 837	479	1 055
Autres immobilisations corporelles	210 312	162 992	47 320	54 284
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	990		990	990
Autres immobilisations financières	25 685		25 685	25 057
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 539 455	464 448	1 075 007	1 123 324
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	890		890	915
Marchandises	9 050		9 050	8 669
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	17		17	
Fournisseurs débiteurs				9 671
Personnel	380		380	25 652
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 113		4 113	20 504
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 643		5 643	1 959
Autres créances	14 973		14 973	49 424
<i>Divers</i>				
Disponibilités	365 608		365 608	300 949
Charges constatées d'avance	30 149		30 149	5 779
TOTAL ACTIF CIRCULANT	430 823		430 823	423 522
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 970 278	464 448	1 505 830	1 546 846

 **Bilan**

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	6 750	6 750
Réserve légale	750	750
Report à nouveau	307 356	227 143
Résultat de l'exercice	82 749	80 213
TOTAL CAPITAUX PROPRES	397 605	314 856
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	873 463	1 065 696
Découverts et concours bancaires	215	204
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	873 678	1 065 900
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	7 240	7 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 402	37 484
Personnel	79 086	78 069
Organismes sociaux	53 307	37 631
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 348	
Autres dettes fiscales et sociales	3 165	1 037
Dettes fiscales et sociales	140 907	116 737
Autres dettes		4 681
TOTAL DETTES	1 108 226	1 231 990
TOTAL PASSIF	1 505 830	1 546 846

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL MALORITA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 505 830 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 82 749 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	836 043			836 043
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	69 000			69 000
Immobilisations incorporelles	905 043			905 043
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	25 712			25 712
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	353 398			353 398
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 315			18 315
– Installations générales, agencements aménagement divers	111 318	5 614		116 932
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	93 380			93 380
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	602 123	5 614		607 737
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	990			990
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	25 057	628		25 685
Immobilisations financières	26 047	628		26 675
ACTIF IMMOBILISE	1 533 213	6 242		1 539 455



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 614	628	6 242
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 614	628	6 242
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	836 043
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	836 043



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 624	5 111		35 735
Immobilisations incorporelles	30 624	5 111		35 735
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	24 586	239		24 825
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	187 004	36 055		223 059
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 261	576		17 837
- Installations générales, agencements aménagements divers	66 475	10 808		77 282
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 939	1 770		85 709
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	379 265	49 448		428 713
ACTIF IMMOBILISE	409 889	54 559		464 448



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 960 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 685		25 685
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	17	17	
Autres	25 109	25 109	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 149	30 149	
Total	80 960	55 275	25 685
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 750,00 euros décomposé en 675 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	675	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	675	10,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 108 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	215	215		
– à plus de 1 an à l'origine	873 463	184 147	689 315	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 402	86 402		
Dettes fiscales et sociales	140 907	140 907		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 240	7 240		
Produits constatés d'avance				
Total	1 108 226	418 910	689 315	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	192 233			
(**) Dont envers les associés	7 240			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 239 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 710
Banque – intérêts courus à payer	215
Dettes provis. pr congés à payer	52 862
Dettes provis. rc habillage	1 992
Charges sociales s/congés à payer	10 359
Charges sociales URSSAF – RSI	29 391
Etat – autres charges à payer	345
Taxe d'apprentissage	1 122
Formation continue	1 663
Total	99 660

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	25 155		
Charges constatées d'avance TNS	4 994		
Total	30 149		

MALORITA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 6 750.00 €

Siège social : Avenue Fridingen ZAC de la Foulée - 77100 NANTEUIL LES MEAUX
507 831 154 RCS MEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2022

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 82 749,20 € de la manière suivante :

- Un résultat de	82 749,20 €
- Une somme de	34 600,00 €
à titre de dividende, soit par part, un montant de 51,00 €	
- et le solde, soit	48 149,20 €
au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 355 504,71€.	

Le dividende serait mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux de 17,2% et prélèvement à la source de l'acompte sur le revenu de 12,8% si dépassement des seuils sur le revenu fiscal N-2 (50.000€ pour une personne seule et 75.000€ pour un couple) soit pour :

Monsieur José DE SOUSA	30 011,00 €
La société ROGER INVESTMENTS	51,00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2020	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2019	34 600.00	51.26	34 600.00	0.00	0.00
31/12/2018	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



Copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur José DE SOUSA